

à Saint-Denis, le 5 octobre 2023

## **Menaces de mort sur un enseignant : la réponse du rectorat de Créteil est lamentable**

Le vendredi 30 septembre, un enseignant d'un collège du nord de la Seine-Saint-Denis a reçu un courrier de menaces de mort le visant ainsi que sa compagne. Dans cette lettre manuscrite déposée dans sa salle de classe sont indiqués son adresse postale ainsi que le numéro de sa plaque d'immatriculation.

Sud Éducation 93 apporte tout son soutien au collègue ainsi qu'à l'équipe de son collège. Ces menaces sont d'une extrême gravité. La situation nécessite une mobilisation à tous les niveaux de l'éducation nationale afin de protéger le collègue et sa compagne.

Encore une fois le rectorat n'est pas à la hauteur du sérieux de la situation. Aucune solution de relogement viable n'a été proposée. Le collègue s'est entendu tenir des discours culpabilisants par certaines personnes du rectorat. On lui a dit notamment qu'il dramatise, qu'il pourrait se mettre en arrêt maladie, qu'il n'a qu'à demander une mutation, qu'il pourrait retourner vivre chez ses parents.

Une telle réaction du rectorat est inquiétante pour l'ensemble des collègues de l'académie. Elle renvoie le message que, si nous sommes visé·e·s à cause de notre travail par des menaces sérieuses de mort jusque dans notre vie personnelle, il revient aux collègues de se démener pour que leur protection soit assurée.



Rappelons le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié le 11 mai 1995.

"Les chefs de service sont chargés, dans la limite de leurs attributions et dans le cadre des délégations qui leur sont consenties, de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité."

Nous demandons à ce qu'une protection totale soit apportée au collègue, tant sur le plan du logement, de l'affectation que sur le plan juridique.

Ces menaces interviennent dans une situation de détérioration continue de l'éducation et en particulier de l'éducation prioritaire en Seine-Saint-Denis depuis des années. Nous demandons à ce qu'un véritable plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis soit déployé, avec le recrutement massif de personnels à tous les postes.

Contact presse : 01 55 84 41 26 / 06 88 66 47 23.

<b>Bourse du Travail de Saint-Denis</b> 9/11 rue Génin, 93200 Saint-Denis	<b>01.55.84.41.</b> 26 <b>06.88.66.47.</b> 23	<b>contact@sudeducation93.org</b> <b><a href="http://www.sudeducation93.org/">http://www.sudeducation93.org/</a></b>  
---	--	--